

LA VILLE DE SCIEZ-SUR-LÉMAN RECRUTE !

UN.E AGENT ADMINISTRATIF DU PORT DE PLAISANCE (F/H)

Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle
(Cadre d'emploi des agents administratifs territoriaux – catégorie C)

Sciez-sur-Léman, commune touristique de près de 7 000 habitants à l'année, en cours de surclassement, destination prisée située sur les berges du Lac Léman, au tissu associatif fortement développé, porteuse de projets de développement et d'aménagement du territoire, recrute son.ses prochain.e agent administratif de son port de plaisance.

Sous l'autorité du responsable du service, au sein d'une équipe collégiale et polyvalente, vous assurez le suivi administratif du port de plaisance, fort de ses 450 anneaux.

VOS MISSIONS :

Organisation, planification et suivi des travaux d'entretien et de gestion du port de plaisance :

- ⇒ Assister la hiérarchie et l'élu en charge pour la préparation des réunions de commissions portuaires
- ⇒ Assurer, sous l'autorité de la hiérarchie, la gestion comptable de la régie de recettes
- ⇒ Accueillir et renseigner le public
- ⇒ Assurer la gestion et le suivi de la facturation
- ⇒ Assurer le secrétariat administratif et technique du service
- ⇒ Rédiger les comptes rendus des réunions
- ⇒ Réaliser des opérations simples de maintenance et de dépannage, dans le cadre d'astreintes
- ⇒ Remonter l'information à la hiérarchie

VOTRE PROFIL :

Organisé, méthodique et conscient.e

Savoir rendre compte avec un esprit de synthèse

Être force de proposition, rigoureux.se, disponible, réactif.ve

Forte capacité d'écoute et très bon relationnel avec les usagers et les collègues

Maîtriser l'outil informatique et avoir une bonne capacité rédactionnelle

Connaissance des règles budgétaires et comptables des régies

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité

Être en capacité d'assurer des astreintes opérationnelles (1 weekend sur 3 en haute saison)

Une expérience sur poste équivalent serait un plus

CONDITIONS :

Poste à temps plein avec variation horaires en fonction des saisons (haute/basse saison)

Rémunération statutaire, régime indemnitaire (IFSE mensuel), 13^{ème} mois, prise en charge de la mutuelle à hauteur de 50 € mensuels, CNAS.

Si le challenge vous tente, merci d'envoyer votre candidature à :

Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 614 avenue de Sciez – 74 140 Sciez-sur-Léman

Ou sur grh@ville-sciez.fr

Renseignements auprès de Paul ROBIN – DGS : 06.08.17.72.66